

BULLETIN D'INFORMATION

Editorial

Nous revenons de la réunion de la XIX^e session du comité Silva mediterranea à Rabat (Maroc). C'est le seul lieu où se rencontrent les représentants forestiers des Etats riverains de la Méditerranée et des Etats voisins bénéficiant d'un climat méditerranéen (le Portugal par exemple). Ce Comité est la conjonction, dans le cadre de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA/FAO), des trois Commissions continentales des forêts et de la faune sauvage pour l'Europe, l'Asie et

l'Afrique.

Historiquement, ce comité a repris dans le cadre de la FAO les activités de l'association Silva mediterranea, créée en 1922 par des scientifiques et des hauts fonctionnaires. Ces activités avaient été interrompues dans les années 30-40 pour cause de troubles politiques et.... de guerre mondiale.

Les réunions de ce comité ont lieu au mieux tous les trois ans : les dernières réunions ont eu lieu à Rome (Italie, 2002) et à Antalya (Turquie, 1997).

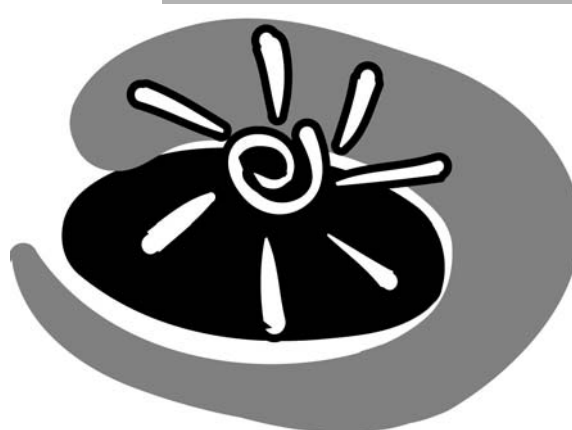
Nous aurons l'occasion de rendre compte à nos lecteurs des travaux de ce Comité, dans nos prochains numéros et sur le site de l'AIFM (www.aifm.org).

Mais d'ores et déjà, à la suite de cette réunion, nous pouvons vous faire part d'une "bonne" nouvelle : "les forestiers sont sortis de la forêt". Et maintenant on peut admettre qu'à peu près partout, dans les pays de la région méditerranéenne, la forêt est conçue comme un des éléments (majeur bien entendu) des territoires, de leur aménagement et de leur développement.

Accessoirement, et cela nous importe beaucoup, il est presque unanimement admis que les organisations non gouvernementales sont des partenaires majeurs des Etats et de la FAO/Silva mediterranea. Parmi celles-ci, l'AIFM est en bonne place.

Ne sont-ce pas de bonnes nouvelles ?

Mohamed Larbi Chakroun
Président



ASSOCIATION INTERNATIONALE FORETS MEDITERRANEENNES

INTERNATIONAL ASSOCIATION
FOR MEDITERRANEAN FORESTS

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner, Denys
Poulet
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal décembre 2005

Sommaire

Editorial	-----1
L'AIFM, jour après jour	-----2
Les annonces	-----3
Abonnement 2006	-----4



L'AIFM, jour après jour

A Pérouse (Italie), les 16-17 juin 2005 et à Faro (Portugal), les 19-20 septembre

Ont été organisés les séminaires RECOFORME de visite des sites pilotes respectifs de la Région Ombrie et de la Direction générale des ressources forestières du Portugal. Le secrétariat exécutif de l'AIFM y a assisté en tant que partenaire et animateur technique du projet. Vous trouverez des informations complètes sur le déroulement de ces séminaires dans nos prochains bulletins ; et leurs cahiers de site seront bientôt mis en ligne sur www.aifm.org.

A Cavaillon (France), du 27 au 29 septembre 2005

L'AIFM a assisté aux 17^{èmes} Rencontres régionales de l'Agence régionale pour l'environnement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et y a partagé un stand avec l'Agence publique du massif des Alpilles afin de présenter au public nos activités et nos projets.



Le personnel du secrétariat exécutif de l'AIFM au séminaire de RECOFORME à Eygalières (de gauche à droite : D. Poulet, G. Fossoy, Ch. Courtin-Ordner)- Photo AIFM

A Eygalières (France), les 13 et 14 octobre 2005

A été organisé par l'Agence publique du massif des Alpilles et l'AIFM le séminaire intermédiaire du projet RECOFORME. Ce séminaire a rassemblé 64 personnes, et les media (presse écrite et radio) s'y sont associés. Il a permis, en outre, de rencontrer des participants à Foresterranée 2005 qui, pour l'occasion, ont élargi leurs perspectives.

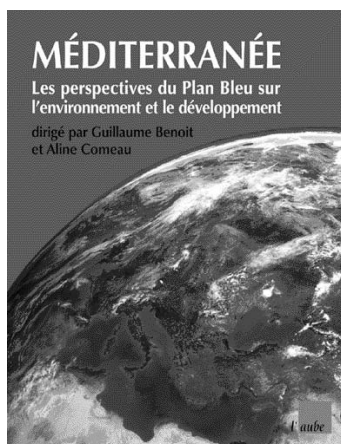
A l'Etang des Aulnes (France), les 17 et 18 novembre 2005

L'AIFM a participé à la manifestation "Foresterranée 2005 : les états généraux de la forêt méditerranéenne", organisée par nos amis de l'association française Forêt méditerranéenne (www.foret-mediterranee.org).

A Rabat (Maroc), du 24 au 29 novembre 2005

S'est déroulé le forum régional "Secteur forestier et développement durable en Méditerranée : défis, politiques et gouvernance", organisé par le Plan bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée et le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification du Maroc. Notre Président, une grande partie de nos administrateurs et notre secrétaire exécutif représentaient l'AIFM à ce forum et sont intervenus dans des conférences et ateliers. Cet événement a été suivi de la XIX^e session du comité Silva méditerranéenne.

Ouvrage



Le Plan bleu pour la Méditerranée vient de faire paraître "Méditerranée : les perspectives du Plan bleu sur l'environnement et le développement", dirigé par G. Benoit et A. Comeau. Résultat du travail d'expertise ayant mobilisé de nombreux experts des pays riverains de la Méditerranée, ce nouvel ouvrage du Plan Bleu présente une analyse rétrospective et prospective des dynamiques de développement en Méditerranée à l'horizon 2025. Il est centré sur 6 problématiques importantes pour la région (eau, énergie, transports, villes, espace rural, littoral) et alerte sur les risques possibles d'un scé-

nario tendanciel au fil de l'eau ("business as usual") et montre que des alternatives sont possibles pour "contribuer à préserver la qualité et la spécificité de cette région et à lui ouvrir un avenir à la mesure de son passé".

L'ouvrage est paru en français aux Editions de l'Aube, diffusé par le Seuil ; et en anglais aux éditions Earthscan. Il sera édité en arabe en 2006.

Plus d'informations sur : www.planbleu.org/actualite/fr/Mediterranee2025.html



Partenaires :



ASSOCIATION INTERNATIONALE FORETS MEDITERRANEEENNES



Comunidad Autónoma de la Región de Murcia



DGRF
Direcção-Geral dos Recursos Florestais
Ministério da Agricultura, Pescas e Florestas



GENERALITAT VALENCIANA



PARCO NAZIONALE DEL VESUVIO



Regione Umbria

Editorial

En ce moment du projet RECOFORME, les réunions de site ont eu lieu. Dans ce bulletin, on trouvera un bref compte-rendu de travaux accomplis à Valence et au Vésuve. Des "cahiers de site" reportent ces travaux dans le détail, et chacun peut en prendre connaissance sur le site <http://www.recoforme.net>.

Nous tenons beaucoup à ces cahiers car, pour nous, ils vont au cœur du projet : en effet, RECOFORME est un projet de coopération et d'enrichissement mutuel ; si chaque site est l'objet d'opérations bien concrètes, ici la défense contre l'incendie, là des interventions forestières dans un parc national, et si ces opérations obéissent à leur logique locale, elles doivent également tirer bénéfice des échanges.

Et par ailleurs, le projet comporte l'objectif de capitaliser et de faire connaître au plus grand nombre les acquis des différents partenaires et du réseau.

Nous pensons, en agissant ainsi, nous inscrire très précisément dans l'esprit des programmes Interreg qui, par ailleurs, recourent exactement la méthode portée par l'AIFM.

Une des meilleures sources du savoir réside parmi celles et ceux qui, dans leur tâche, quotidiennement cherchent et trouvent des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Il s'agit simplement plutôt de révéler et de donner à connaître ces solutions, que de lancer des programmes généraux d'étude et de recherche ; quitte à ce que dans les cas où des solutions ne seraient pas trouvées, l'appel à la recherche soit émis par le réseau, de manière solidaire.

Jean Bonnier

**Secrétaire exécutif
de l'Association Internationale
Forêts Méditerranéennes**

Autres partenaires
financeurs :



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sommaire

Editorial	I
La visite du site pilote du Parc national du Vésuve	II
La visite du site pilote de la Generalitat Valenciana	V
Calendrier	VIII

La visite du site pilote du Parc national du Vésuve

Naples et Parc national du Vésuve (Italie), 10 et 11 mars 2005

Le Parc national du Vésuve

Le Parc national du Vésuve est un parc en situation urbain entouré d'un million sept cent mille habitants répartis entre Naples et 19 autres communes.

Le parc est un organisme public chargé de la protection de la flore, de la faune, mais aussi de développer un tourisme et des activités économiques durables. Une de ses principales activités actuelles est de lutter contre les maisons construites illégalement.

Le contexte forestier

Le sud du parc est une forêt de pins pignon subissant des condi-

tions d'aridité, et le nord, une forêt plus mésophile composée de châtaigniers, frênes, chênes pubescents...

Ces formations sont en général denses. Leur structure actuelle et leur composition spécifique est le résultat de l'action de l'homme qui a éliminé les espèces qui ne présenteraient pas d'intérêt marchand.

Les taillis de châtaigniers sont de moins en moins exploités, ce qui engendre une plus grande sensibilité aux maladies et diminue la faculté des cépées à émettre de beaux brins.

Des reboisements ont été entrepris à partir de 1950, suite à l'éruption de 1944. Compte tenu tant de la diversité altitudinale des sols

que de l'exposition des versants et de la nature des sols, on a fait largement appel au pin pignon, au pin maritime et au pin noir, adaptant chaque pin à l'altitude.

La technique de reboisement utilisée a été celle de la plantation à une densité de 2 500 pieds par hectare.

Actuellement et dans bien des lieux, la densité est la même que la densité initiale. Le bois est particulièrement dense, très exposé au danger d'incendie, avec des sujets grêles et effilés, mal conformés, avec des racines peu développées et susceptibles de pâtir de vents violents. Il est alors urgent de procéder à des éclaircies sélectives pour conduire le peuplement vers une densité plus convenable.

Les expérimentations pilotes dans le Parc national du Vésuve

L'objectif principal des expérimentations pilotes est de transformer une partie des forêts abandonnées et dégradées en un lieu réhabilité utilisable par le public tout en respectant les principes du développement durable.

Le génie biologique

Le parc exécute des travaux de génie biologique depuis 1998 pour enrayer l'érosion des versants. Ils consistent d'abord en l'installation de retenues en bois, puis les



Panneau d'information du public dans le Parc national du Vésuve - Photo Denys Poulet

plantes prennent le relais pour contrôler l'érosion.

Les plantes exotiques envahissantes

Le robinier a des qualités technologiques intéressantes (bois imputrescible pour les piquets de vigne), permet un enrichissement du sol en azote (légumineuse) et la constitution d'une litière.

Dans les années 1950, la châtaigneraie était malade (encre et chancre). Le souvenir de la crise du Mildiou de la pomme de terre en Irlande dans les années 1860, a engendré des craintes car Naples était fortement dépendant économiquement du châtaignier (piquet pour vigne, bois d'œuvre, fruit, tannage...). Ainsi pour sauver l'économie de la région et pour protéger les sols, la plante considérée comme la meilleure à l'époque était le robinier. La situation actuelle de colonisation par le robinier découle de cette histoire.

Une des questions que se pose actuellement le parc est : comment le remplacer ? Une nouvelle méthode pour la renaturalisation des forêts et la lutte contre le robinier est à l'essai.

Les chèvres de race napolitaine

La race de chèvres napolitaines est menacée de disparition (moins de 300 individus actuellement). Il y a un programme de sélection et de recherche des possibilités de développement de cette race.

La loi n'autorise pas le libre pâturage des chèvres en forêt. Dans le cadre de RECOFORME, une étude sur la législation va être menée pour envisager les modalités de mise en place de ce pâturage.

Les incendies

Peu d'incendies parcourent le Vésuve. Ils couvrent de faibles

surfaces, d'un hectare maximum. Le parc est petit, l'activité y est importante et la mer est à proximité : les actions de lutte sont alors rapides en cas de départ d'incendie.

Les travaux après incendies consistent à couper les arbres détruits par le feu, et à aider à la reconstitution naturelle de la végétation en protégeant les sols contre l'érosion.

Il existe un système de prévention des incendies où une somme d'argent convenue à l'avance est attribuée à une association ou une personne, seulement dans le cas où le feu ne se sera pas déclaré sur un territoire donné au cours de l'année.

La promotion agricole

Le parc promeut des produits du terroir comme l'abricot du Vésuve, les vins, les tomates pendues. La moitié de la production d'abricot d'Italie vient du Vésuve.



Marina de Nigris du Secrétariat technique conjoint du programme Interreg III B Medoc, intervenant lors du séminaire de présentation du site pilote du Parc national du Vésuve, le 10 mars 2005 - Photo Paola Conti (Parc national du Vésuve)

Pour rester compétitif sur le marché, il a été mis en place une commercialisation visant à sensibiliser le consommateur sur la qualité des produits et les conditions de production durables.

Réflexions et échanges d'expérience autour du thème "Gestion forestière durable pour la diversité biologique"

La question du robinier et des plantes exotiques envahissantes

La question du robinier en tant que plante exotique envahissante a suscité de nombreuses interventions.

L'implantation du robinier dans le Vésuve a été faite par des forestiers en réponse au rôle qui leur avait été donné par la société : revégétaliser une montagne méditerranéenne affectée par l'éruption du volcan. Aujourd'hui on se pose

la question de savoir si cette situation est dramatique, et quel serait l'intérêt du contrôle et de la gestion des plantes envahissantes ?

D'autre part, faut-il intervenir ou laisser faire la nature ? Comme des chênes verts, des chênes pubescents, des frênes, ou des châtaigniers arrivent dans ces peuplements, il est suggéré que dans un premier temps on observe cette dynamique. Si les chênes reviennent, on pourra conduire une sylviculture prudente pour favoriser leur développement.

Une autre question est : est-on vraiment pressé pour remplacer le robinier ? Le travail d'un parc national ne serait-il pas de dire au public : observez comment les peuplements évoluent naturellement !

Il est admis que le volcan doit être couvert par une végétation naturelle ou artificielle. Si le choix de la couverture artificielle est fait, il faut opter pour une espèce qui puisse vivre longtemps et qui se régénère naturellement. Le choix

du robinier a été jugé bon pour stabiliser les versants du Vésuve.

Il a ensuite été soulevé la question : si on le souhaite, comment remplacer cette espèce ? Le problème est-il de faire vieillir les peuplements, de substituer le robinier, ou de contrôler son extension ? Et comment intervenir le plus rapidement possible ? A-t-on étudié les possibilités de substitution ? Si on veut changer la végétation dans le cadre d'une "renaturalisation", il faut le faire avec prudence en pratiquant des essais, avant de vouloir remplacer massivement le robinier.

Une expérimentation à ce sujet est en cours. 30 parcelles ont été sélectionnées et sont suivies par l'Université de Naples et la Faculté de Lisbonne. Les résultats de cette expérience permettront d'établir une stratégie de gestion.



Coulée de lave du Vésuve de 1944, en arrière plan, la ville de Naples - Photo Paola Conti (Parc national du Vésuve)

La visite du site pilote de la Generalitat Valenciana

Comarca Alto Palancia (Espagne), 12 et 13 mai 2005



Le contexte forestier

La climat de la région de Valence favorise les incendies. La foudre, lors d'orages secs, est la principale cause de départ de feux. Ceux-ci sont nombreux et souvent de grande ampleur.

Les espaces forestiers (1 247 090 ha) sont composés de formations végétales facilitant la progression du feu. La vitesse de propagation des feux et la longueur du front de flammes sont élevées, et rendent, avec la topographie accidentée, la lutte difficile.

En 1994, plus de 10 % des forêts de Valence ont été touchés par le feu, ce qui a conduit à l'époque à de nombreuses réflexions sur les solutions à envisager.

Les actions contre les incendies

Pour diminuer le nombre de départ de feux, l'administration intervient dans l'information et la sensibilisation des citoyens, l'éducation et la vulgarisation forestière, la conciliation des intérêts des acteurs, la gestion forestière et les plans de prévision, d'alerte et de surveillance.

Pour réduire les surfaces brûlées, les actions se situent dans la gestion des combustibles, de l'établissement des plans de sylviculture préventive, et l'amélioration des moyens matériels.

Le réseau de pare-feux

Un réseau de pare-feux indépendant du foncier des forêts a été planifié pour répondre à cette situation.

L'objectif de ce réseau est de compartimenter le territoire pour rompre la continuité horizontale et/ou verticale du combustible. Les pare-feux apportent une plus grande sécurité aux services chargés de la lutte.

Une des caractéristiques du plan des zones de pare-feux réside dans le fait qu'il concerne la totalité de la Communauté Valencienne, indépendamment du type de propriété et du modèle de gestion. Les moyens prévus par la législation sont des incitations fiscales, des subventions, l'expropriation ou des contrats avec les propriétaires.

La déclaration de zone d'intervention urgente (ZAU : *Zona de actuación urgente*) permet de disposer d'un cadre légal d'intervention, autorise une exécution d'office si nécessaire et fixe un cadre budgétaire stable sur 10 ans.

Le pâturage contrôlé

L'entretien d'un réseau de pare-feux passe par un débroussaillage mécanique ou par des systèmes alternatifs comme le pâturage contrôlé.

Depuis 1996, les éleveurs peuvent percevoir des subventions (primes par hectare traité) pour

compenser la perte de revenu relative à l'utilisation de parcours dans certaines zones difficiles (loin des villages et des points d'eau).

La production et la sylviculture truffière

Les zones truffières sont peu combustibles, leur structure complique la propagation du feu, et leur valeur économique est élevée. La truffe procure des revenus importants (1 kg de truffe vaut actuellement autant que 20 m³ de bois de pin). C'est pourquoi les propriétaires ou les utilisateurs des terrains truffiers ont tout intérêt à éviter les incendies.

Des expériences sont mises en place pour développer une sylviculture favorisant la production truffière.

La sylviculture truffière conduit à des forêts claires (par l'établissement d'une zone d'exclusion de la végétation autour de l'arbre producteur et de couloirs entre les truffiers) qui peuvent être insérées dans les infrastructures de prévention des incendies.

Le projet de recherche GEORANGE

Le projet de recherche GEORANGE vise au développement de nouvelles stratégies pour lutter contre les incendies en utilisant la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG).



Présentation des pare-feux par Adrián Casado (à gauche), intervention traduite par Wendy Byrnes (à droite) - Photo Denys Poulet

Les dynamiques de végétation après l'incendie ont été étudiées et des modèles de propagation du feu ont été établis en utilisant FARSITE : un logiciel simulateur de feux qui modélise les effets de la distribution des combustibles et des pare-feux sur la propagation du feu.

La modélisation établit que le réseau de pare-feux est très efficace pour réduire la taille de la surface incendiée et qu'un réseau dense avec des pare-feux de largeur moyenne est plus efficace qu'un réseau de densité moindre avec pare-feux de plus grande largeur.

Les expérimentations dans le site pilote

Les travaux de mise en place du réseau de pare-feux, de sylviculture truffière, d'études des possibilités alternatives de leur entretien par le pâturage contrôlé sont réalisés dans le cadre des expériences du site pilote de RECOFORME : la Comarca Alto Palancia.

Ces aménagements correspondent à l'exécution de projets intégrés de prévention d'incendies forestiers dans des zones d'intervention urgente. Ils ont lieu dans les propriétés gérées directement

par l'administration, tout comme sur les terrains privés (1 398 propriétaires sont concernés).

En général les propriétaires signent un contrat de 10 ans qui autorise l'Administration à utiliser leur terrain pour faire les travaux. Ils reçoivent une compensation financière en dédommagement des désagréments causés par les travaux.

Réflexions et échanges d'expériences autour du thème "Conception et mise en œuvre d'infrastructures intégrées pour la prévention d'incendies de forêts dans des secteurs à haut risque de grands incendies : nouveaux modèles de maillages de pare-feux"

Une réponse à la demande sociale valencienne

Les expériences du site pilote de la Generalitat Valenciana en matière de gestion des forêts méditerranéennes, axée sur la mise en place d'un réseau de pare-feux, cherchent à répondre à la demande sociale.

Les ouvrages de coupure de combustibles tels que ceux mis en place dans la Comarca Alto Palancia, ne sont en général pas compris par la majorité des citoyens. Il est suggéré que ceux-ci soient rendus plus polyvalents et soient moins agressifs à l'égard du paysage, ce qui devrait les rendre plus acceptables aux yeux des populations urbaines.

Chaque secteur de la société ne voit qu'un aspect de la gestion ou de l'utilisation des territoires. Les

expériences conduites visant à intégrer différents points (lutte contre les incendies, élevage, production de truffes...) sont pour cela très pertinentes.

Quelle communication vers la société doit être adoptée ?

La société est composée de plusieurs groupes qui ont des exigences différentes. La vulgarisation pour aider la compréhension de la société et rendre compatibles les différents usages est essentielle.

Comment peut-on répondre le mieux possible à la société d'aujourd'hui ? Comment mieux intégrer ce qui est entrepris ? La concertation semble incontournable pour répondre à ces interrogations, et permet de définir les besoins des ruraux et des urbains, puis d'améliorer le système existant.

Pourquoi protège-t-on la forêt ?

Les forestiers valenciens ont une vision du futur de leur région en termes d'urbanisation, de tourisme et d'activités tertiaires, qui donnerait une fonction importante à l'arrière-pays forestier. Cette vision est-elle légitime ? Doit-on investir sur le patrimoine forestier ? Quelle valeur auront ces espaces dans 50 ans ?

Telles ont été les questions soulevées par les partenaires.

Certains intervenants pensent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une approche libérale où l'on cherche la valeur des espaces pour justifier des actions sylvicoles. Il suffit d'indiquer que l'on cherche à préserver un patrimoine pour les générations actuelles et futures.

La valeur des forêts méditerranéennes

La société demande de protéger les forêts méditerranéennes, même si leur valeur n'est pas exactement connue.

Les externalités procurées par les forêts sont difficiles à calculer et le coût de leur gestion n'est pas toujours connu. Ces points sont pourtant essentiels pour convaincre les décideurs. L'évaluation des externalités des forêts méditerranéennes, tout comme celle de leur valeur, est jugée nécessaire. Les scientifiques doivent s'investir sur ce thème.

Quelles sont les possibilités de redonner une valeur au bois ? Il pourrait avoir une dimension nouvelle suite à l'augmentation du prix du pétrole, ou à la lutte contre l'homogénéité des peuplements. Certains pensent que la priorité n'est pas de donner une valeur économique au bois, mais seulement de trouver des ressources pour diminuer le coût de gestion des forêts.

Vers une sylviculture méditerranéenne

Bien que les fonctions multiples des forêts méditerranéennes soient souvent évoquées, il a surtout été mis l'accent sur la façon classique de gérer des forêts

L'utilisation alternative des ressources forestières (comme l'exploitation de la truffe) doit rester secondaire. Il n'est pas souhaitable de se concentrer sur un seul secteur.

Les peuplements protégés continuent à se développer, donc à produire de la biomasse, et ainsi devenir plus vulnérables aux feux. Quelles seraient les possibilités d'exportation de la biomasse dans de bonnes conditions écologiques, économiques et sociales ?

Un des problème est la difficulté de prévoir ce qui va se passer dans 50 ans. Les demandes ne peuvent être connues plusieurs décennies à l'avance. Une opportunité se trouve dans la lutte contre l'effet de serre, avec la

question des puits de carbone et des achats de droits à rejets. La forêt absorbe le CO₂ et constitue une énergie renouvelable. Cela pourrait conduire à un aménagement forestier ayant davantage pour objectif de stocker du carbone et la diversification de l'occupation du territoire.



Zone truffière dans la Comarca Alto Palancia - Photo Denys Poulet

18 novembre 2005 : Echange bilatéral entre la Région Ombrie et l'Agence publique du massif des Alpilles sur le thème "la planification territoriale et la participation des populations dans le processus" dans les Alpilles en Provence-Alpes-Côte d'Azur (France).

16 décembre 2005 : Echange bilatéral entre la Direction générale des ressources forestières de l'Algarve, la Generalitat Valenciana et l'Agence publique du massif des Alpilles sur le thème "la propriété privée forestière" à Faro en Algarve (Portugal).

De janvier à mars 2006 (dates à préciser) : Echanges bilatéraux sur les thèmes suivants : "le génie biologique" organisé par le Parc national du Vésuve ; "la renaturalisation : le reboisement actif du pin vers une forêt naturelle" organisé par la Région Ombrie ; "les incendies" organisé par la Generalita Valenciana ; "les indicateurs forestiers" organisé par la région autonome de Murcie ; "enquête sur le pas-

toralisme" organisé par la Parc national du Vésuve ; "évaluation - monitoring de la faune (dont l'avifaune)" organisé par la Région Ombrie.

24 février 2006 : Séminaire d'élaboration des recommandations et de réflexion sur les suites du projet RECOFORME organisé par l'AIFM à Marseille (France).

Avril 2006 (date à préciser) : Séminaire de clôture du projet RECOFORME à Naples (Italie).

Avril 2006 (date à préciser) : Troisième réunion du Comité scientifique du projet à Naples (Italie).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet du projet (www.recoforme.net) accessible en 5 langues (français, anglais, espagnol, italien et portugais).



Bois de feu de chêne vert près du lac Trasimène en Ombrie (Italie) - Photo Denys Poulet

Les annonces



Cette rubrique ne vaut que par les informations que vous voulez bien nous donner et que nous pourrions, de ce fait, répercuter à nos lecteurs. Si vous souhaitez diffuser une information sur la forêt méditerranéenne, n'hésitez pas à vous adresser à nous ! Notre agenda n'en sera que plus complet.

✍ Le 8 décembre 2005 – Tunis – Tunisie

2^{ème} conférence internationale sur la mise à niveau environnementale "Entreprise durable"

Contact : Ministère de l'environnement et du développement durable de Tunisie
e-mail : cdi@citnet.nat.tn

✍ Jusqu'au 9 décembre 2005 – Aix en Provence – France
Exposition et conférence "Forêt méditerranéenne, des richesses insoupçonnées"

<http://perso.wanadoo.fr/apmne/pageLibre000100bb.html>

✍ Du 5 au 9 décembre 2005 – Var – France
Formation de l'ENGREF sur les spécificités de protection et de gestion des milieux méditerranéens

Contact : Véronique Broudiscou
Tel : (+33) 1 45 49 89 14

✍ Du 28 novembre au 9 décembre 2005 – Montréal – Canada

Conférence des Parties COP 11 de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Site Web : <http://unfccc.int/2860.php>

✍ Du 13 au 14 décembre 2005 – Porto – Portugal
Séminaire international "Biomasse forestière, énergie et développement rural"

Contact : Forestis
Tel : (+351) 22 2073130/1/2/3
e-mail : forestis@mail.telepac.pt

✍ Le 15 décembre 2005 – Montpellier – France
Séminaire de restitution du programme ACTA sur le sylvopastoralisme

Contact : Institut de l'élevage
Tel : (+33) 4 67 04 46 14
Fax : (+33) 4 67 63 14 42

✍ Du 9 au 10 janvier 2006 – Dubrovnik – Croatie
Réunion d'experts sur l'aménagement du territoire en Méditerranée

Site Web : <http://www.pap-thecoastcentre.org/whatsnew.html>

✍ Du 6 au 12 février 2006 – Vérone – Italie
Salon bio-energy

Site Web : www.bioenergy-world.com

✍ Du 12 au 16 février 2006 – Alep – Syrie

Séminaire ICARDA et CIHEAM sur l'atténuation des effets de la sécheresse : méthodes, techniques et alternatives de gestion

Contact : International center for agricultural research in the dry areas
Tel : (+963) 21 2213 433
Fax : (+963) 21 2213 490
e-mail : ICARDA@cgiar.org
Site Web : www.iamz.ciheam.org/fr

✍ Du 20 au 25 février 2006 – Saragosse – Espagne
Formation "Diagnostic, contrôle et gestion de la santé des forêts" dispensée par l'IAMZ

Site Web : www.iamz.ciheam.org/en/pages/paginas/pag_formacion3.htm

✍ Du 8 au 11 mars 2006 – Villepinte – France
25^{ème} édition d'Expobois, le salon de la filière bois

Site Web : www.expobois.net

✍ Du 27 au 31 mars 2006 – Barcelone – Espagne
Le bilan de carbone dans les écosystèmes agricoles et forestiers : le potentiel de réduction des émissions et les engagements du protocole de Kyoto

Site Web : www.iamz.ciheam.org

✍ Du 8 au 12 mai 2006 – Saragosse – Espagne
Les indicateurs environnementaux comme outil d'appui à la gestion durable du milieu rural

Site Web : www.iamz.ciheam.org

✍ Du 8 au 10 juin 2006 – Bilbao – Espagne
Forexpo, le salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière

Site Web : www.forexpo.fr

✍ Du 16 au 18 juin 2006 – Saint-Bonnet-de-Joux – France
Foire Euroforest

Site Web : www.euroforest2006.com

Pour une information régulièrement mise à jour et enrichie, pensez à consulter la liste des manifestations sur notre site Internet www.aifm.org, rubrique "Agenda"

Rejoignez-nous en adhérant à notre association :



Bulletin d'adhésion et d'abonnement 2006



15 euros pour les personnes physiques (abonnement inclus)
50 euros pour les personnes morales (abonnement inclus)

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Pays :

Téléphone : (avec indicatif du pays).....

Fax : (avec indicatif du pays).....

email :

Adresse professionnelle :

Pays :

Téléphone : (avec indicatif du pays).....

Fax : (avec indicatif du pays).....

email :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- à mon adresse personnelle en français
 à mon adresse professionnelle en anglais
 par email (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- par mandat international net de frais de change et de transfert
 par chèque, pour les comptes domiciliés dans la zone euro
Compte CCF Marseille n° 30056 00194 01945406464 60
 par carte bancaire : date d'expiration : /
Numéro :
Trois derniers numéros au dos de votre carte:
 indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

Je souhaite recevoir une facture

**A renvoyer à : AIFM - 14, rue Louis Astouin -
13002 Marseille FRANCE TEL: +33 (0)4 91 90 76 70
FAX: +33 (0)4 91 90 71 62 email : info@aifm.org
Pour plus d'information : http://www.aifm.org**

The English version of this bulletin is also available.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FORETS

MEDITERRANEENNES

dans le cadre de son fonctionnement et du projet

RECOFORME reçoit l'appui de :



Union européenne



Etat français
FNADT



Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur
(France)



Communauté
valencienne



Région autonome
de Murcie



Région Ombrie



Département des
Bouches-du-Rhône
(France)



Parc national du
Vésuve